

Hub

des Territoires

L'espace d'échanges et de développement
Banque des Territoires



Acceler'Action

Mardi 5 décembre 2023
De 14h00 à 16h00

**11ème atelier du réseau national
des foncières de redynamisation**

Introduction



Anne-Sophie Hainsselin

*Directrice projet Hub des
Territoires*

Banque des Territoires

Introduction de l'atelier



Isabelle Bonnaud-Jouin

*Responsable du pôle
Entreprises Publiques Locales
Banque des Territoires*

Les intervenants



Thaïs d'Audeville
Consultante
SCET



Marine Onfray
Directrice générale,
Centres-Villes Vivants



Frédéric Gleyze
Responsable du pôle maîtrise d'ouvrage
INCITE



Frédéric Thenot
Directeur général
SVU



Sandrine Morel
Manageuse de projet immobilier,
SEMIP



Dominique Givois
Directeur Général
SEMIP



**Table ronde n°1 :
Témoignages des
foncières franciliennes**

L'animatrice



Isabelle Bonnaud-Jouin

*Responsable du pôle
Entreprises Publiques Locales
Banque des Territoires*

Les intervenants



Thaïs d'Audeville
Consultante
SCET



Marine Onfray
Directrice générale,
Centres-Villes Vivants



Dominique Givois
Directeur Général
SEMIP



Sandrine Morel
Manageuse de projet immobilier
SEMIP

Présentation de la thématique « territoires tendus »



Thaïs d'Audeville

Consultante,

SCET

Les foncières en territoires tendus sont-elles plus ou moins en avance sur leur plan d'affaires par rapport à l'ensemble des foncières?

Les foncières en zones tendues représentent **35%** des foncières en activité, **49%** des locaux et **34%** des surfaces sur lesquels l'ensemble des foncières doit intervenir.

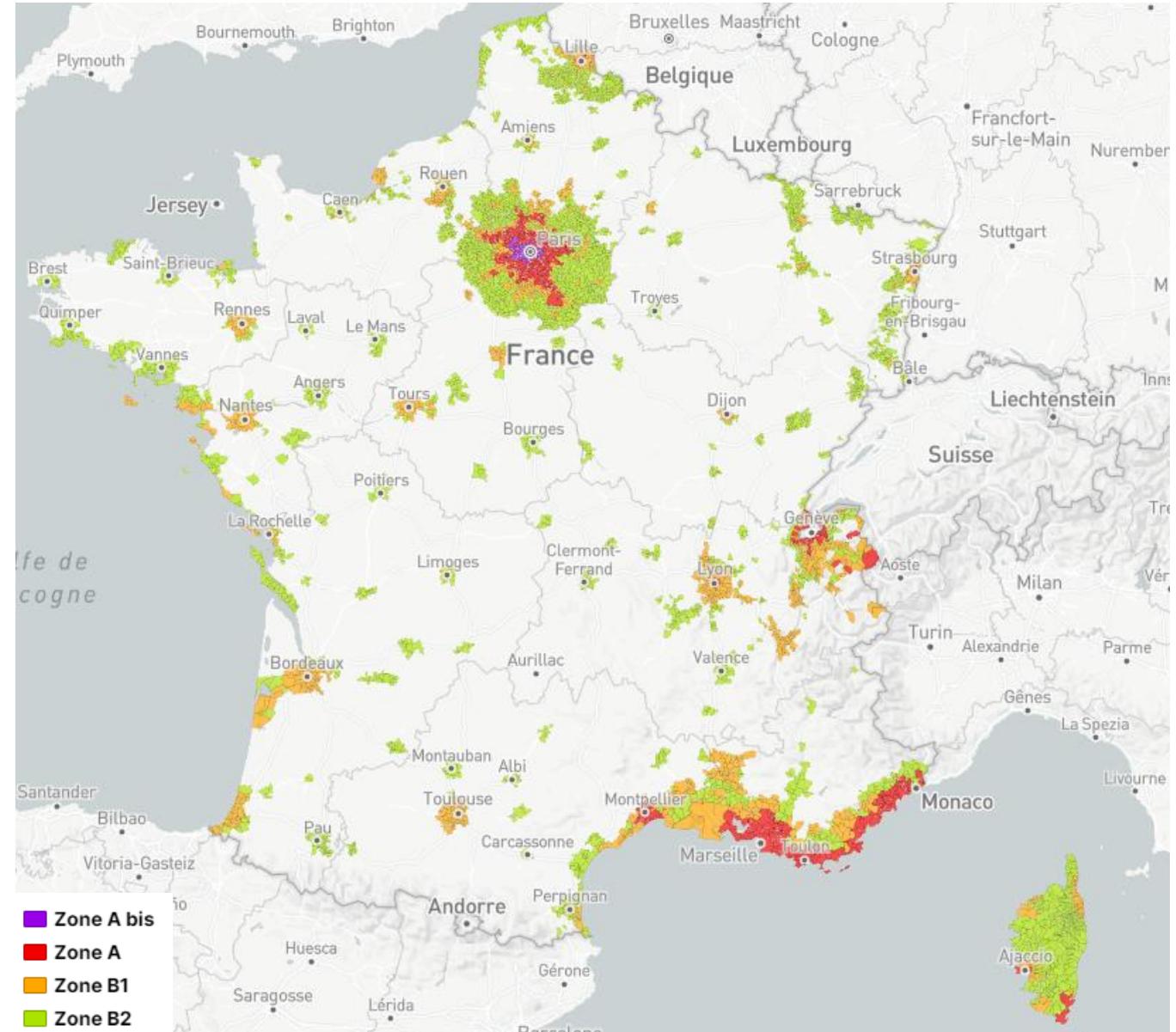
Les foncières en zones tendues ont réalisé **79%** des restructuration ou création de locaux réalisés par l'ensemble des foncières à ce jour. C'est plus des 2/3, cela montre que les foncières en zones tendues sont très actives.

Ces restructurations et créations correspondent à **63%** des surfaces créés et restructurées par l'ensemble des foncières à ce jour. Les foncières en zones tendues interviennent donc sur des locaux de plus petite taille.

Tensions immobilières

Le zonage Pinel a été utilisé pour définir les « zones tendues » en immobilier résidentiel. Il est utilisé pour les barèmes locatifs et classe les communes en fonction du déséquilibre entre l'offre et la demande de logement.

Quatre zones de tension ont été déterminées : A bis, 1, B1 et B2. Nous avons retenu pour les besoins de notre atelier, les catégories les plus élevées, qui correspondent aux catégories A bis, A et B1.



Source : <https://www.data.gouv.fr/fr/reuses/carte-de-visualisation-des-zones-pinel-a-bis-a-b1-b2-c-par-communes/>

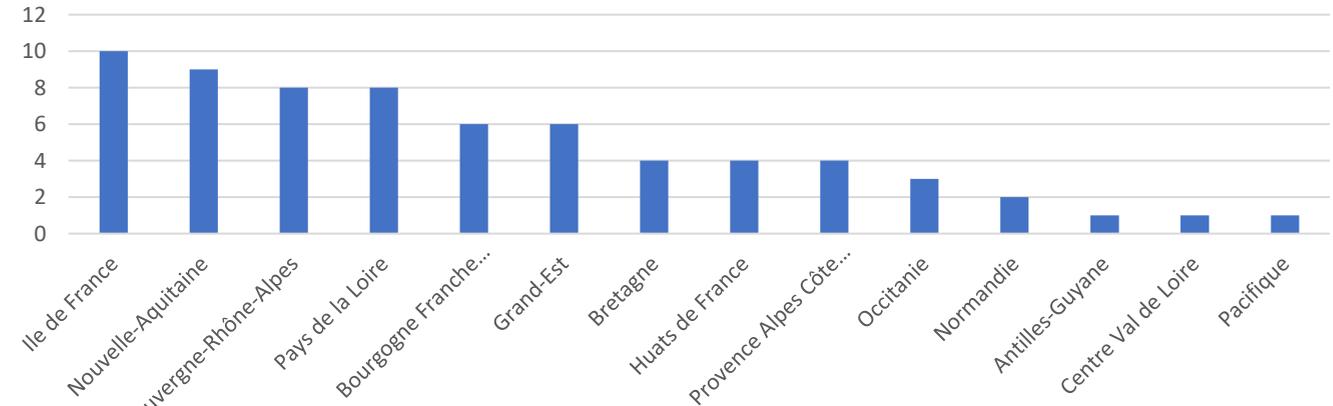
Localisation des foncières en zones tendues

Sur les 69 foncières en activité, 24 sont situées en zones tendues ce qui représente **un tiers du total (35%)**.

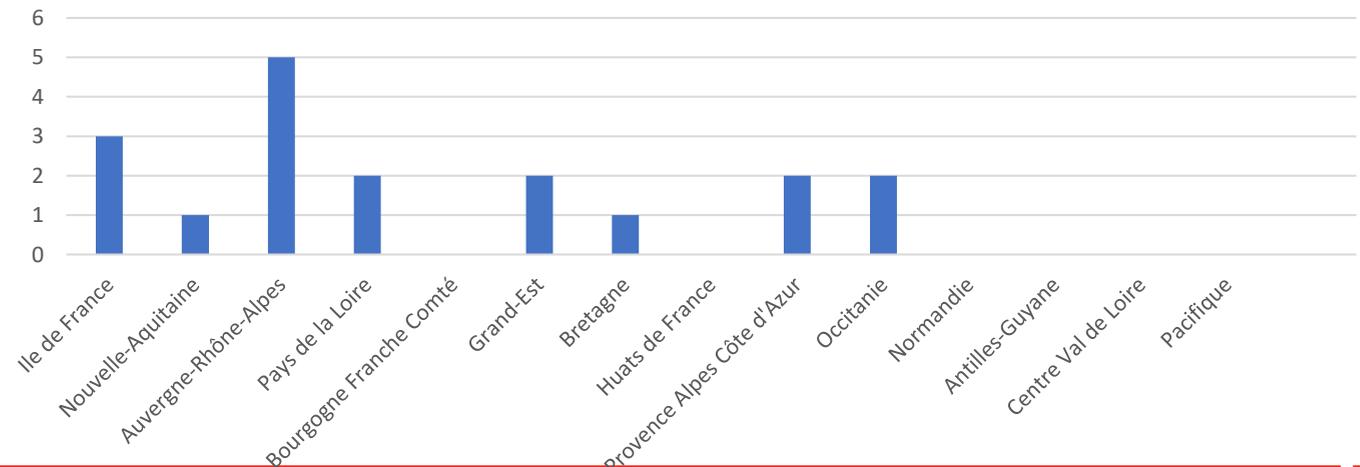
On constate par ailleurs qu'il n'y a pas de foncière en zone tendue dans les régions suivantes :

- Bourgogne Franche Comté
- Hauts-de-France
- Normandie
- Antilles Guyane
- Centre Val de Loire
- Pacifique

Localisation des foncières en activité



Localisation des foncières en zones tendues



Liste des foncières en zones tendues

Partant du principe que la tension sur le secteur commerce est liée à la tension immobilière, il en découle la liste de foncières suivantes :

A bis

- Foncière Paris commerces (Paris)
- SEMAEST (Paris)
- Saint-Denis Commerces (Saint-Denis)

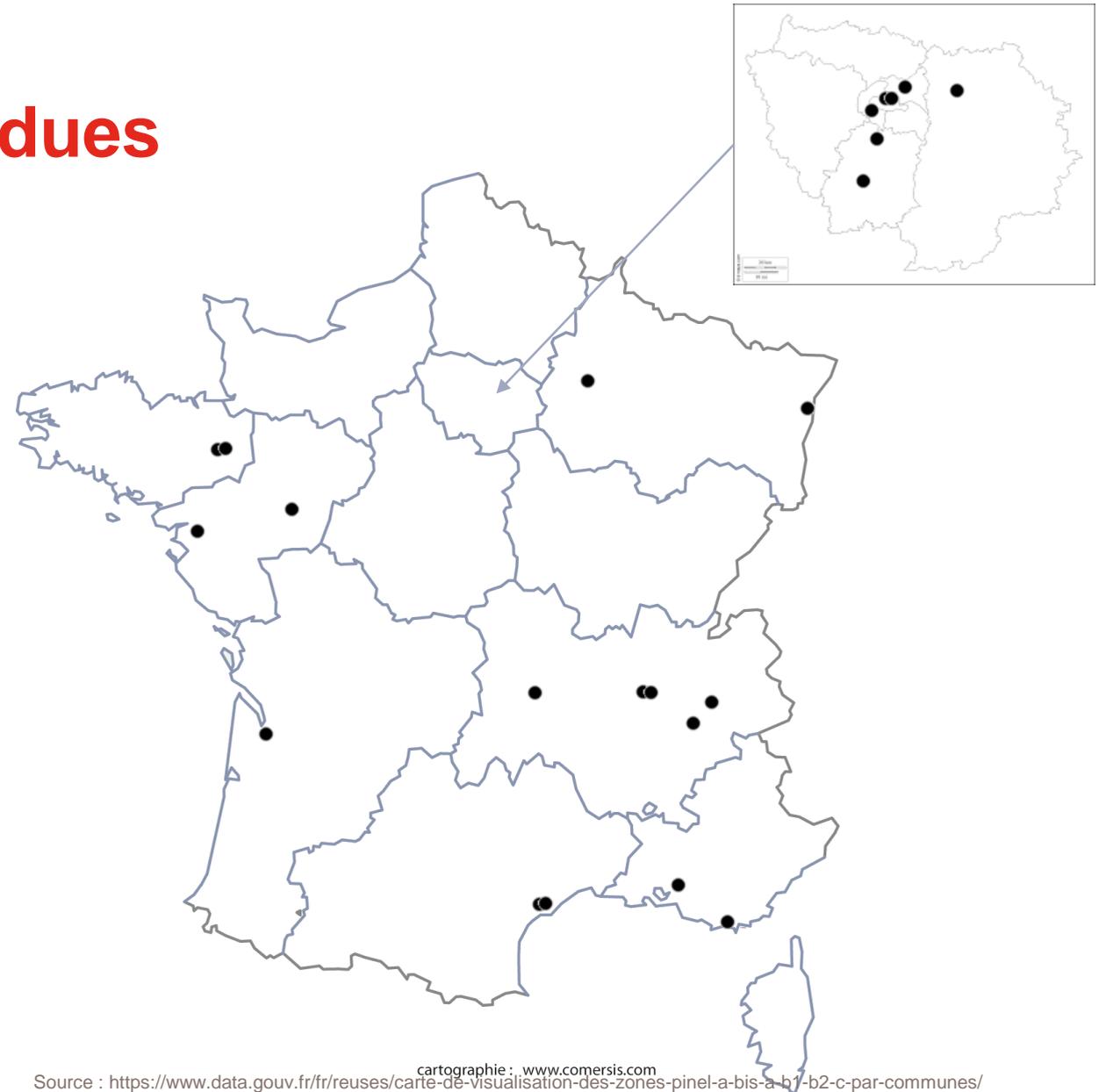
A

- InCité (Bordeaux)
- FOCCAL (Occitanie)
- SERM (Montpellier)
- Girondin commerces (Lyon)
- SERL immo (Lyon)
- Locusem (Strasbourg)
- VAD (Toulon)
- SEM foncière MGP (MGP)
- Vallée sud développement (Hauts-de-Seine, Essonne)

- Paris Sud Aménagement (Essonne)
- Fabrique d'avenirs (Paris vallée de la Marne et Marne et Gondoire)
- SEM Cergy Pontoise (Cergy Pontoise)
- Equerre Semard Développement (Toulon)

B1

- Novapole SAS (Nantes)
- SAS Inovaction commerces (Chambéry)
- Assemblia (Clermont-Ferrand)
- Cristal immobilier entreprises
- Agencia (Reims)
- SAS Territoires et Perspectives (Rennes)
- SAS Angers commerces et centralité (Angers)



Source : <https://www.data.gouv.fr/fr/reuses/carte-de-visualisation-des-zones-pinel-a-bis-a-b1-b2-c-par-communes/>

Plan d'affaires

	Locaux à restructurer ou à créer	Surfaces à restructurer ou à créer (m2)	Montants de la subvention FRLA envisagé ou sollicité (€)
Foncières en activité	2 760	477 399	35 306 678 €
Foncières en zones tendues	1 352	162 312	11 405 514 €
Proportion des foncière en zone tendues rapportée à toutes les foncières	49 %	34 %	32%

Les foncières en zones tendues interviennent sur 49 % du total des locaux qu'il est prévu de restructurer ou de créer.

Mais ces locaux ne représentent que 34 % des surfaces à restructurer ou créer. **Les foncières en zones tendues créent ou restructurent des locaux de plus petite taille que l'ensemble des foncières**

Le **fonds de subvention s'emploie principalement dans les zones détendues**, ce fléchage est cohérent avec la vocation du fonds qui n'intervient que dans les QPV des zones tendues.

Etat d'avancement du Plan d'affaires – Toutes opérations confondues

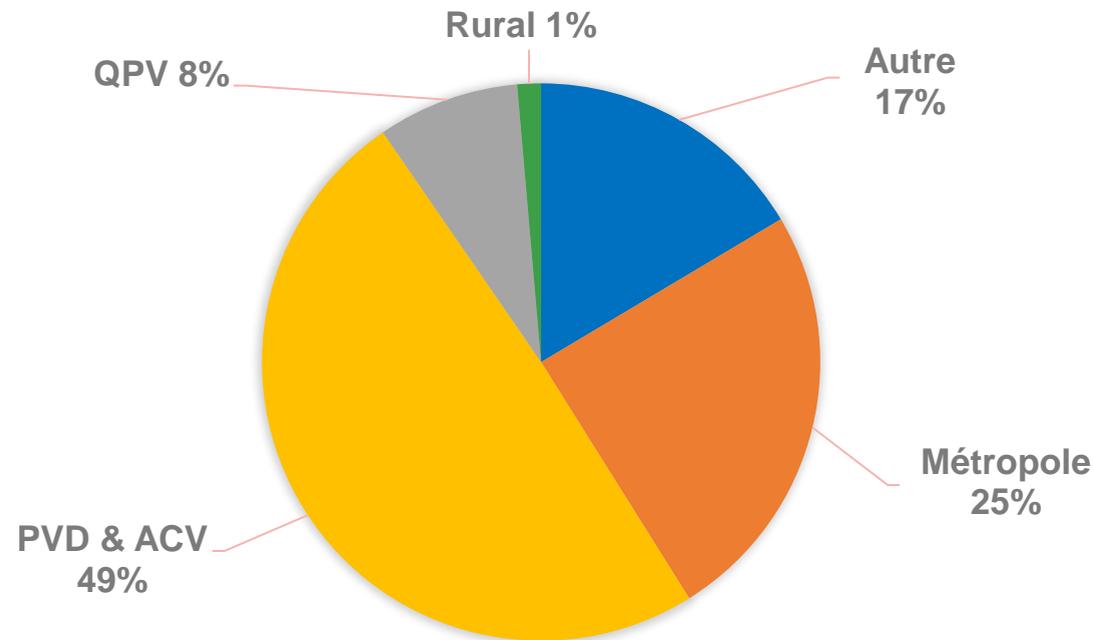
	Locaux restructurés et créés	Surfaces restructurées et créés (m)
Foncières en activité	819	126 693
Foncières en zones tendues	648	80 139
Proportion de l'avancement du plan d'affaires des foncières en zone tendues rapporté à toutes les foncières	79%	63%
Proportion de l'avancement du plan d'affaires des foncières en zone tendues (sauf parisiennes) rapporté à toutes les foncières	28%	33%

Les foncières en zones tendues délivrent plus que l'ensemble des foncières (79% des réalisations à ce jour), c'est particulièrement le cas des deux foncières parisiennes ce qui s'explique par leur antériorité.

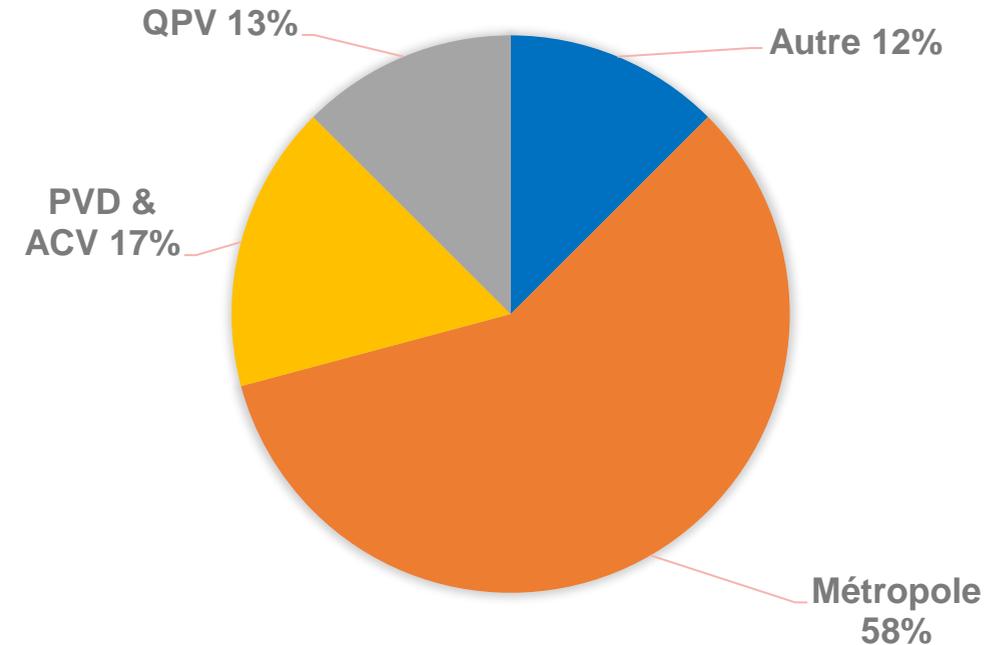
Néanmoins, les foncières en zones tendues **restructurent des locaux et commerces de plus petites tailles** que l'ensemble des foncières.

Les foncières en zones tendues interviennent majoritairement en métropole, contrairement à l'ensemble des foncières

Les foncières interviennent majoritairement sur des PVD & ACV et en métropole

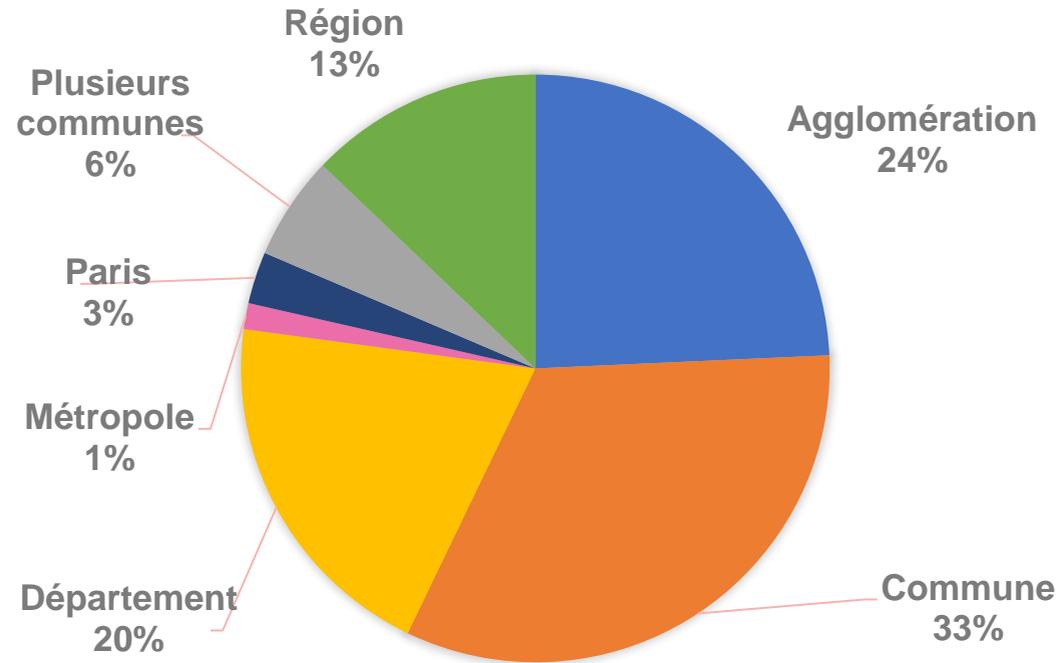


Les foncières en zones tendues interviennent surtout en métropole

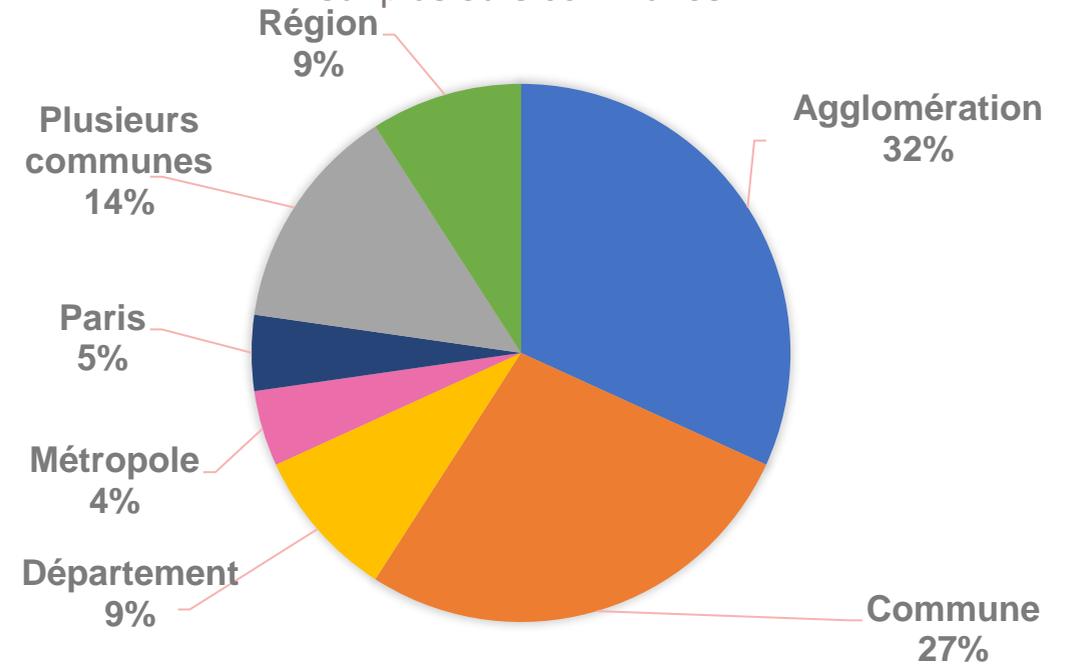


Des différences dans les échelles d'intervention

Les foncières interviennent majoritairement sur des agglomération, des communes ou des départements



Les foncières en zones tendues interviennent de manière plus importante dans les agglomérations et sur plusieurs communes



Premier témoignage



Marine Onfray
Directrice générale,
Centres-Villes Vivants (Métropole du Grand Paris)

Foncière Centres-Villes Vivants

L'outil de portage foncier au service du commerce dans la Métropole du Grand Paris



- Création en Octobre 2023
- Territoire d'intervention : les 131 communes de la Métropole du Grand Paris
- Objectif d'investissement : 140 M€ sur 10 ans soit environ 400 murs de boutiques
- Partenaires fondateurs :



Métropole
du Grand Paris



BANQUE des
TERRITOIRES
GROUPE CASSIE DES DÉPÔTS



Île de
France



CCI PARIS ILE-DE-FRANCE



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat



RUNGIS
MARCHÉ INTERNATIONAL

La Métropole du Grand Paris, un territoire vaste et contrasté

Des situations très contrastées en termes de densité de population, d'emploi et de richesse par habitant



Des thématiques d'intervention différentes pour la Foncière Centres-Villes Vivants

Transformation urbaine et reconfiguration des pôles commerciaux, en particulier aux abords des gares du Grand Paris Express

Redynamisation des cœurs de ville et réimplantation de commerçants indépendants et d'artisans

Montée en gamme du commerce et densification de l'offre pour répondre aux évolutions attendues par la population

Modération de la hausse des loyers

131 communes 7,2 millions d'habitants
12 EPT 814 km²

MÉTROPOLÉ DU GRAND PARIS



Les cibles d'intervention prioritaires

- Les locaux anciens vacants → Rénovation et relocation à une activité fléchée
- Les locaux anciens occupés → Pérennisation d'une activité, ou éviction et implantation d'une activité fléchée
- Les locaux neufs → Maîtrise de la programmation commerciale et accompagnement des locataires

Objectifs :

- **maintenir ou réintroduire du commerce de proximité**, et en particulier de l'artisanat et du commerce de bouche

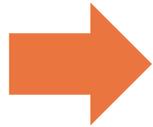


- **maîtriser le niveau des loyers** et avoir une politique **d'accompagnement des locataires** dans leur démarrage d'activité

Une action d'autant plus importante en territoire tendu



- Un marché de l'immobilier très mature en territoire tendu, avec une multitude d'acteurs
- Des projets de rénovation urbaine nombreux, mais souvent polarisés autour des nœuds de transport
- Des prix de l'immobilier élevés, qui se traduisent par des loyers élevés, et une éviction progressive des commerçants indépendants des meilleurs emplacements



Difficulté pour les municipalités de défendre une vision artisanale du commerce, et de se donner les moyens d'agir
Besoin d'un outil hybride, à mi-chemin entre l'action publique et l'initiative privée



Nécessité de trouver des partenariats pour faire naître des projets de revitalisation qui ont un impact

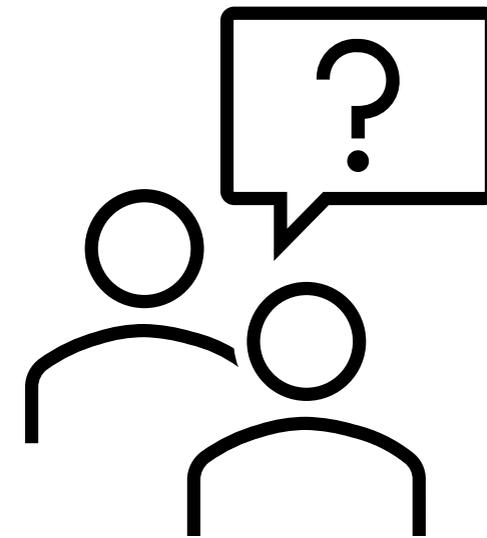
- **Avec les brokers et agents immobiliers** pour être positionné sur des ventes hors marché
- **Avec les promoteurs** pour s'intégrer dans le montage financier des opérations de promotion et accéder à des locaux neufs à prix abordables
- **Avec les fédérations de commerçants et les chambres consulaires** pour identifier les porteurs de projet et dérisquer les acquisitions par une pré-commercialisation

L'enjeu de l'équilibre financier en territoire tendu

- Des critères financiers à respecter pour garantir l'équilibre de la structure
 - 7% de Rendement brut locatif (RBL)
 - 5 à 6% de ROI
 - Un plan d'affaires bâti sur une hypothèse moyenne d'acquisition + travaux de 3700€/m²
- Avec néanmoins une prise en compte du contexte immobilier dans chaque commune d'intervention et de critères autres que le seul prix d'acquisition pour moduler le RBL attendu :
 - Secteur mature ou en devenir
 - Pré-commercialisation ou qualité du locataire en place
 - Complexité de la copropriété
 - Ampleur des travaux
- Des outils à tester pour équilibrer les opérations déficitaires
 - Concessions de revitalisation artisanale et commerciale (CRAC)
- Des moyens d'action complémentaires au niveau de la Métropole du Grand Paris
 - Programme d'accompagnement Centres-Villes Vivants et FIMACS
 - Opérations d'Intérêt Métropolitain (OIM)

Avez-vous des questions ?

N'hésitez pas à vous exprimer sur le chat !



Deuxième témoignage



Dominique Givois
Directeur Général
SEMIP

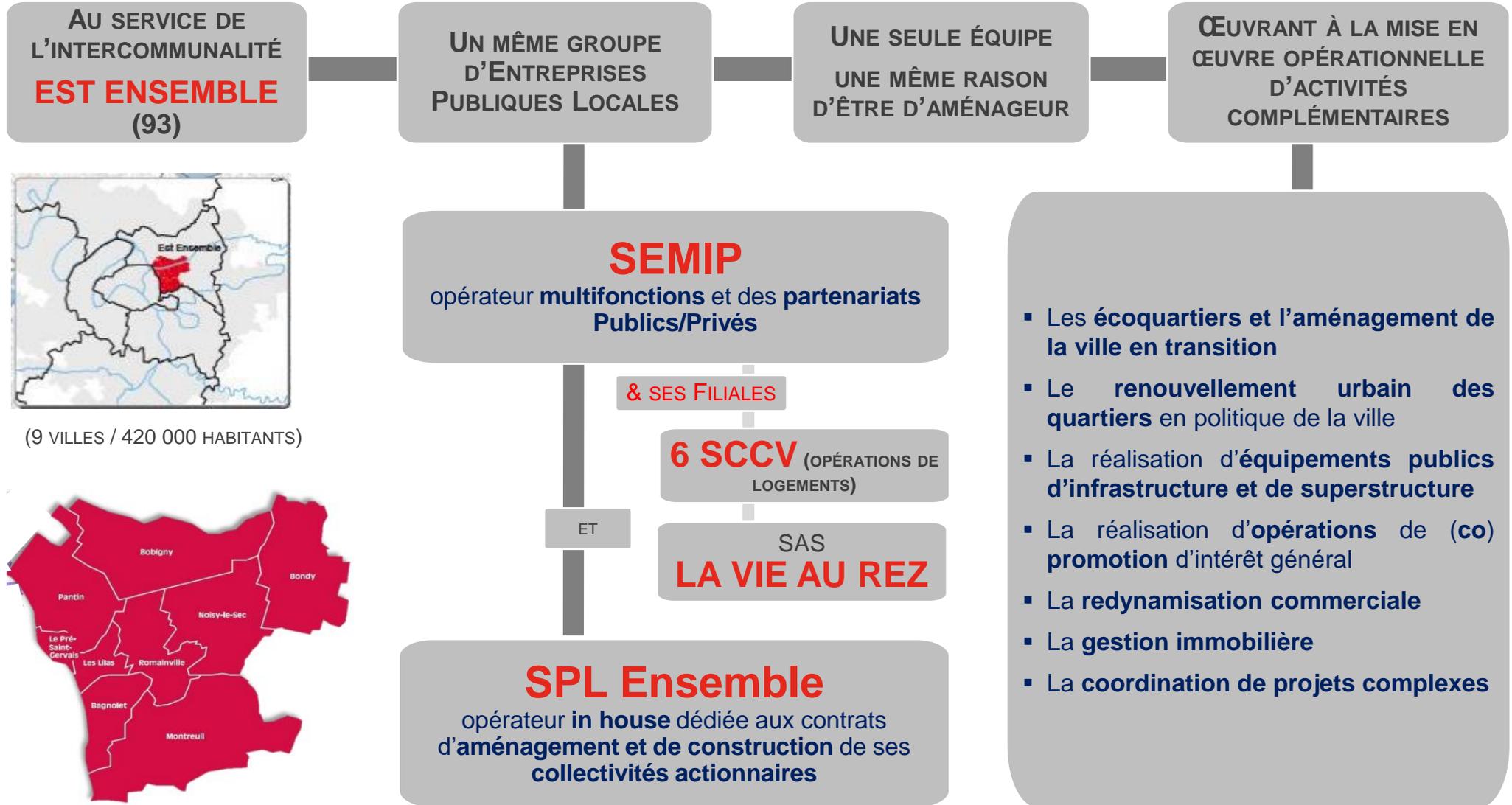


Sandrine Morel
Manageuse de projet immobilier
SEMIP

Présentation de notre Groupe d'EPL



SPL
ENSEMBLE



La Vie au Rez, une société de projet au service de la requalification commerciale des territoires

Une société par actions simplifiée au capital social de 4 700 000€ réunissant l'expertise de 3 associés (SEMIP, Caisse des Dépôts et Consignations, Groupe Crédit Mutuel Arkea),

Un objet social permettant de proposer une offre sur mesure aux collectivités d'intervention (portage foncier, exploitation, ingénierie et conseil),

Une double gouvernance permettant de garantir les priorités de la société et les ambitions portées par les municipalités d'intervention,

Un objectif de 40 biens à 10 ans, soit un investissement total de 9M€,

Une intervention sur des séquences commerciales prioritaires avec un objectif de maîtrise de 10% du linéaire, d'où une nécessaire rotation des biens en portefeuille.

Des modalités d'intervention différenciées suivant la maturité de la zone de chalandise et de l'attractivité du bien

Secteurs d'intervention	Typologie de biens	Surface type	Modalités d'intervention
Secteur à enjeu de requalification / diversification	Biens anciens	De 20 à 100 m ²	Acquisition / Eviction / Remembrement / Travaux de réhabilitation
	Biens neufs	De 40 à 400 m ²	Acquisition dans le cadre d'opérations de recyclage foncier portées par la Soreqa, biens promotion SEMIP et autres opérateurs institutionnels
Secteur à enjeux d'activation d'une nouvelle polarité commerciale de proximité et/ou de destination	Biens neufs	De 40 à 200 m ²	Acquisition dans le cadre de ZAC intégrant un pacte de préférence promoteurs et encadrement des prix d'acquisition
Secteur à fort maturité commerciale	Biens anciens	De 20 à 100 m ²	Investissement en opportunité / travaux de réhabilitation

Une rationalisation de la stratégie d'investissements adaptée aux secteurs sous tension foncière

Un mix portefeuille permettant d'équilibrer le modèle économique à 10 ans,

Une durée de portage définie suivant le taux de rendement du bien,

Une rentabilité brute locative à mesurer suivant la capacité locative des preneurs à bail recherchés,

Un comité d'engagement constitué d'experts produisant une analyse technique et financière aux décisionnaires sur la base de critères objectivables.

La Vie au Rez, un opérateur à intégrer dans un éco-système local

Les conditions de réussite en secteurs sous tension foncière

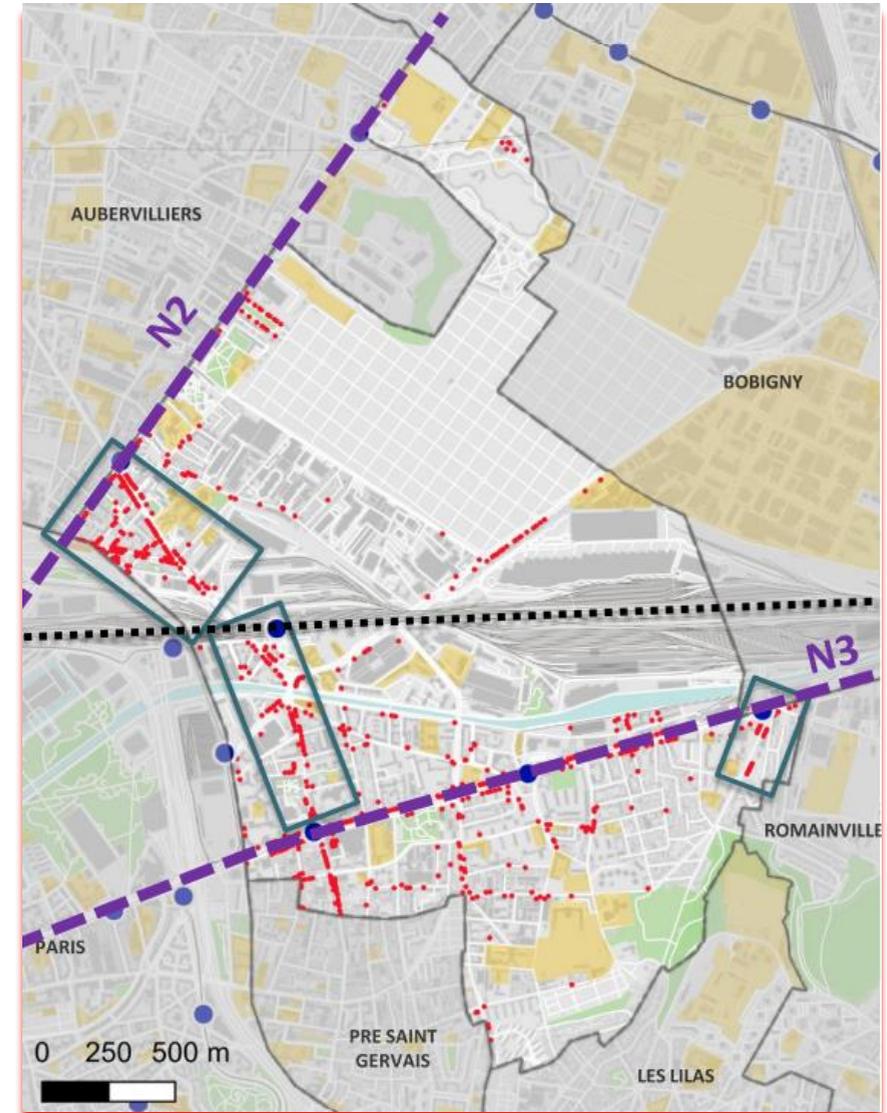
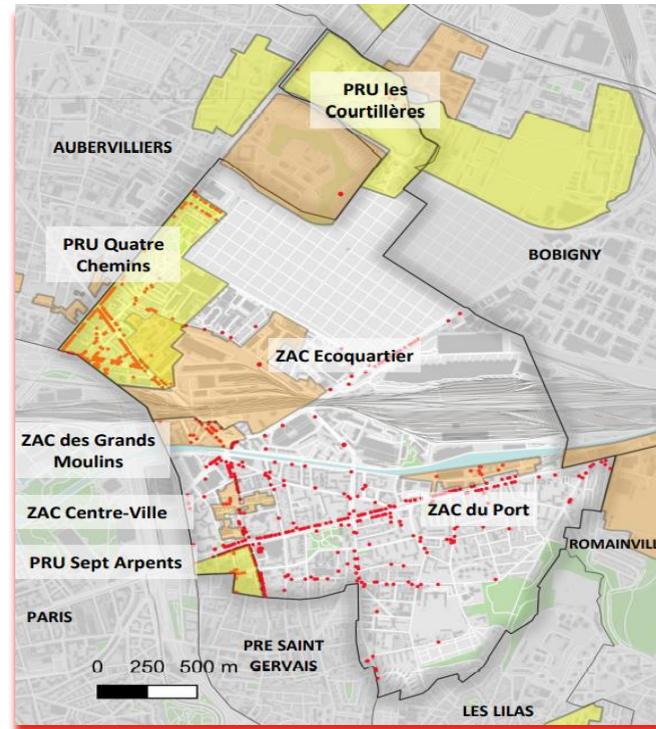
Une nécessité de réaliser une analyse de dureté foncière permettant de caractériser la mutabilité des biens,

Une complémentarité d'actions avec celles déployées par les acteurs publics et privés,

Créer un climat de confiance avec les propriétaires privés afin de faciliter la négociation.

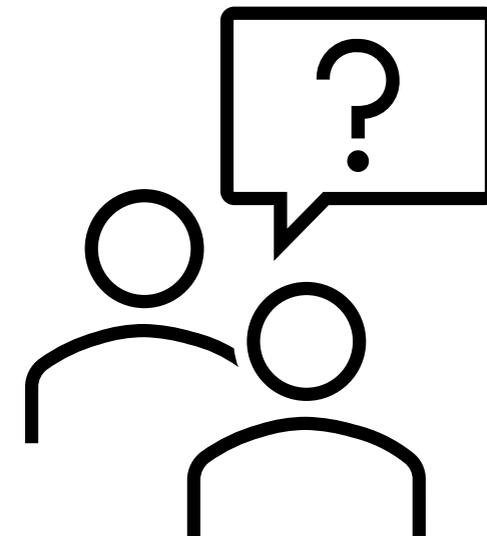
Un processus de mutation urbaine initié depuis 20 ans

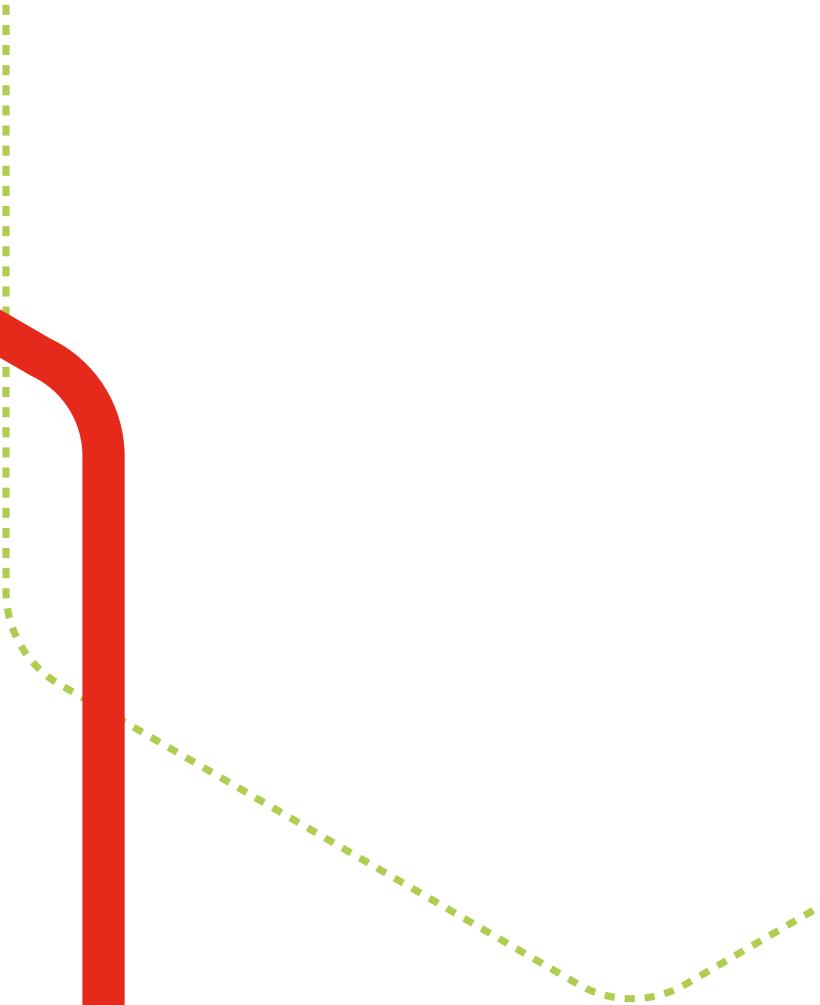
Des pôles intermodaux et des projets urbains impactant l'armature commerciale



Avez-vous des questions ?

N'hésitez pas à vous exprimer sur le chat !





**Table ronde n°2 :
Témoignages des
foncières hors Ile-de-
France**

L'animateur



Olivier Toubiana

*Responsable du département aménagement,
Fédération des Elus des EPL*

Les intervenants



Frédéric Gleyze
*Responsable du pôle maîtrise
d'ouvrage
INCITE*



Frédéric Thenot
*Directeur général
SVU*

Première intervention



Frédéric Gleyze

*Responsable du pôle maîtrise
d'ouvrage
INCITE*

Présentation inCité

inCité : une Entreprise Publique Locale (société anonyme de droit privé exerçant des missions d'intérêt général).

3 métiers : bailleur social (2000 logements), aménagement urbain de centre ancien (depuis 20 ans à Bordeaux, maintenant à Libourne et Castillon-la-Bataille) et développement de l'économie de proximité (13 000m² Bordeaux et les communes de la métropole)

Président : Stéphane Pfeiffer - Adjoint au maire chargé de l'urbanisme résilient, du service public de l'habitat et de l'ESS

Directeur général : Quentin Bertrand

Directrice générale adjointe: directrice de l'aménagement urbain : Marianne Bacqué

Nos principales activités

Aménager . Habiter . Impulser

- Aménageur de centre ancien en renouvellement urbain et animateur de dispositifs d'amélioration de l'habitat
- Constructeur de logements dans l'ancien et en neuf, locatifs sociaux ou en accession à la propriété
- Constructeur d'équipements, de locaux commerciaux et de services
- Gestionnaire d'un parc locatif
- Gestionnaire de locaux commerciaux et de services

2022

Chiffre d'affaires global

37 741 K €

Résultat d'exploitation

507 K €

Résultat bénéfice

2 035 K €

Depuis 1967 : Une intervention historique sur les commerces : Le quartier du Grand Parc

2 polarités commerciales en BEA depuis la fin des années 1960 :

Centre commercial Europe de 25 cellules

Centre Commercial Counord de 10 cellules

Réhabilitation du centre Counord en 2016-2018 avec densification et constructions de logements aux étages

Une intervention historique sur les commerces : 2015- 2018 : Démolition – reconstruction – densification centre Counord



Centre commercial Counord au Grand Parc à Bordeaux –
Avant

Une intervention historique sur les commerces :

2015 – 2018 : Démolition – reconstruction – densification centre Counord



10 Commerces :

Pharmacie – Boulangerie – Tabac presse – Laverie – Coiffeur – Boucherie - Vidéo
Epicerie sociale – Boutique ESS de revente de vêtements
Centre d'analyse médicale

Loyer Moyen : 120 € /m²/an

Depuis 2002 : Une intervention sur le centre ancien de Bordeaux



5 cours de l'Yser à Bordeaux Sud Atelier Remuménage (ESS)



Rue du Pas-saint-Georges à Saint-Pierre Fromagerie Deruelle



31 rue Neuve à Bordeaux Centre Taalweg (Economie circulaire)

Une intervention sur le centre ancien de Bordeaux depuis 2002

33 cellules en patrimoine en 2023 sur le centre ancien

Une intervention dans le cadre de la concession d'aménagement, en accompagnement de la politique de lutte contre l'habitat insalubre

Acquisitions dans le cadre de la concession puis rachat par inCité en propre

Objectifs très variables :

- Régulation du marché
- Maintien d'un commerce de proximité
- Maintien de locaux productifs et de petit artisanat
- Créer une offre pour les associations et l'ESS

Loyer moyen : 153 € /m²/an

Un projet emblématique – le pôle entrepreneurial ESS de Causserouge



Depuis 2021 Un élargissement de l'action à toute la Métropole et à d'autres secteurs



Bordeaux BRAZZA - Acquisition de locaux d'activités – Locaux artisanaux en étages



Bruges - Acquisition de locaux d'activités – programme mixte Activités - Tertiaire

Depuis 2021 Un élargissement de l'action à toute la Métropole et à d'autres secteurs

Les objectifs initiaux liés à l'augmentation de capital de 7 000 000 €

- Production de 1250 m² / an moyen pendant 10 ans
- Coût moyen : 1520 € HT /m² d'investissement
- Prix moyen de Location : 122 €/m² / an
- Objectif de TRB Moyen : 7 %

Cibles : Economie de Proximité
Polarités commerciales de centre Bourg ou de quartiers QPV
Locaux artisanaux
Locaux ESS et de services

Les opérations en cours

Commune	Typologie de Zonage	Typologie d'activité	Orientation ESS	Type de vendeur	Type Acquisition	Année Acquisition	Surface activité produite	Prix de revient
Mérignac	Renouvellement urbain	Commerce/ services	non	Promoteur	VeFa Brut	2024	618	1 082 736
Le Haillan	Nouvelle ZA	Artisanat-PME	non	Promoteur	VeFa Brut	2023	1 309	2 225 300
Le Bouscat	Renouvellement urbain	Commerce/ services	non	Privé	Bâti à réhabiliter sa	2023	747	1 007 000
Le Bouscat	Nouvelle ZA	Artisanat-PME	Oui	Promoteur	VeFa Brut	2023	632	905 955
Bruges	Nouvelle urbanité	Artisanat-PME	non	Promoteur	VeFa Brut	2023	1 066	2 162 584
Bruges	Nouvelle urbanité	Commerce/ services	non	Promoteur	VeFa Brut	2023	263	687 972
Le Haillan	Renouvellement urbain	Commerce/ services	Non	Promoteur	VeFa Brut	2027	450	810 000
Bordeaux	Renouvellement urbain	Artisanat-PME	Non	inCité aménageur	VeFa Brut	2 024	120	246 000
Bordeaux	Renouvellement urbain	Bureaux	Non	inCité aménageur	VeFa Brut	2 026	412	1 236 000
Bordeaux	Friche ind/com	Bureaux	Non	inCité aménageur	Foncier nu	2 024	350	1 112 500
Bordeaux	Nouvelle urbanité	Artisanat-PME	Non	Promoteur	VeFa Brut	2 024	2 516	4 069 000
Bordeaux	Renouvellement urbain	Artisanat-PME	Non	Promoteur	VeFa Brut	2 024	1 177	1 571 200
Bordeaux	Renouvellement urbain	Commerce/ services	Non	inCité aménageur	VeFa Brut	2 026	190	467 000
Bordeaux	Nouvelle urbanité	Artisanat-PME	Non	Promoteur	VeFa Brut	2 025	297	553 804
Floirac	Renouvellement urbain	Mixte	Oui	bailleur	VeFa Brut	2026	1 710	2 649 725
Floirac	Nouvelle urbanité	Mixte	Oui	Promoteur	Bâti à réhabiliter sa	2026	1 000	2 200 000
Artigues	Renouvellement urbain	Commerce/ services	Oui	Promoteur	VeFa Brut	2025	392	823 200
							13 249	23 809 976

Une intervention dans le cadre d'Action cœur de ville et Petites villes de demain



Place Abel Surchamp à Libourne



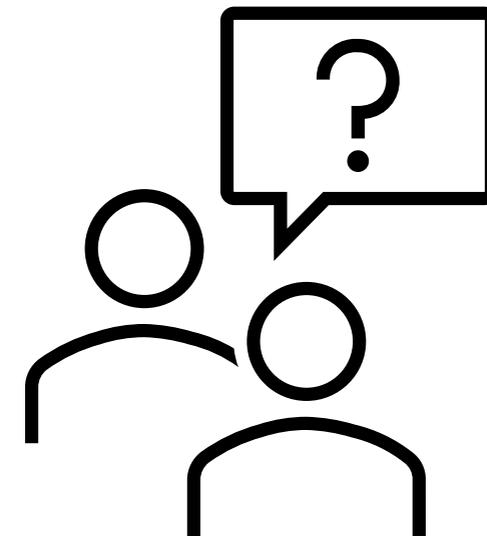
Rue Victor Hugo à Castillon-la-Bataille :
1^{er} local bientôt réhabilité par inCité

Interventions en ingénierie :

- Stratégie globale de redynamisation
- Montage des dossiers de subventions
- Acquisition
- Travaux de rénovation
- Commercialisation
- Gestion locative

Avez-vous des questions ?

N'hésitez pas à vous exprimer sur le chat !



Deuxième intervention



Frédéric Thenot
Directeur général
**Société Villeurbannaise
d'Urbanisme**

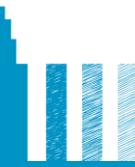


Société Villeurbannaise d'Urbanisme

Activer la ville

Du centre-ville à l'imbrication d'activités au service de toute la ville

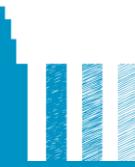
- Point de départ de la **SVU** (Société Villeurbannaise d'Urbanisme): financement, aménagement, construction et gestion du centre-ville historique de Villeurbanne (150 000 habitants aujourd'hui) :
- **Gratte-ciel** : un ensemble architectural et urbain construit dans les années 30, **patrimoine remarquable** du XX^e siècle
- Un rôle historique majeur dans la création de l'**identité villeurbannaise** depuis sa création en 1931
- Position de centre-ville : a amené la SVU à s'intéresser à toutes les dimensions du centre-ville l'amenant vers un modèle d'**imbrication d'activités**



Activités de la SVU : un ensemble de leviers complémentaires pour activer la ville

Des activités variées

- Gestion d'un parc de **1 350 logements sociaux**
- Gestion unifiée des commerces du **centre-ville** :
 - **25 000 m² /140** commerces et activités
 - **management de centre-ville**
- création d'une **foncière commerciale** avec la **BdT *Gratte-Ciel Développement*** pour gérer :
 - **18 000 m²** de commerces supplémentaires
 - **Stationnement et logistique urbaine**
- Réactivation urbaine (CRAC) **Fabrique Tolstoï** :
 - 20 locaux de commerces et d'activités (2 000 m² de surfaces de RDC)
- Développement d'une foncière économique (dans le cadre du **projet stratégique** de développement de la SVU)
- Intervention en **portage de fonciers** stratégiques



Intervenir comme acteur de l'immobilier abordable

L'objectif pour la SVU : répondre à l'**évolution** des besoins du **territoire**

L'ambition : concilier logement d'abord et emploi d'abord, en constituant une **offre d'immobilier économique** qui pour être **accessible et abordable** peut être amenée à intervenir à différents endroits de la **chaîne de valeurs de l'immobilier**.

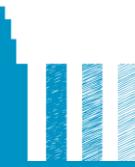
Les enjeux sont notamment :

- intervenir sur le **foncier** pour limiter les effets spéculatifs
- répondre aux besoins de **logements** des ménages, les plus fragiles, mais également les travailleurs qui font la ville
- répondre aux **besoins immobiliers des acteurs économiques** (PME/PMI/TPE, acteurs de l'économie à impact et ESS), en cœur de Métropole
- rapprocher logement/emploi et maintenir la **diversité de l'emploi local** et préserver la **mixité urbaine** et le **bien-être en ville**



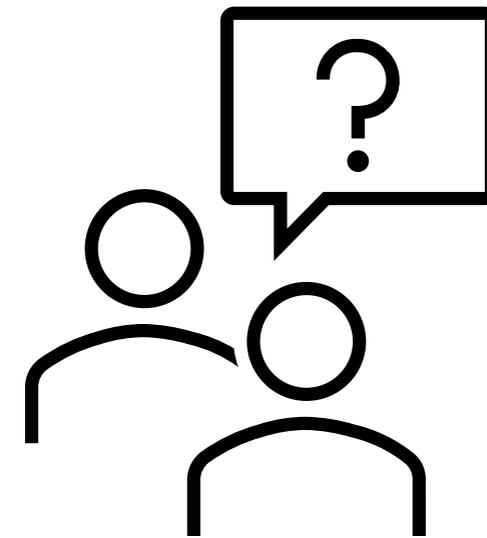
Se donner les moyens de conforter le modèle d'activateur urbain de la SVU

- **Recapitalisation** de la SVU à hauteur de **33,7 M€**
 - Principaux partenaires : Action Logement Immobilier, Caisse des Dépôts et Consignations, Caisse d'Épargne Rhône-Alpes et Chambre
- **Capacité d'investissement** nouvelle de près de **200 M€** dont :
 - commerces et services : 64 M€
 - logement : 50 M€
 - développement économique : 38 M€
 - portages fonciers : 20 M€
- **Calendrier** :
 - CA : 11 décembre 2023
 - AG : mars 2024



Avez-vous des questions ?

N'hésitez pas à vous exprimer sur le chat !



Conclusion



Isabelle Bonnaud-Jouin

*Responsable du pôle
Entreprises Publiques Locales
Banque des Territoires*

Congrès des EPL

13 et 14 décembre – CANNES

Retrouvez les équipes de la Banque des Territoires, de la SCET et de CDC Habitat sur le stand C10

Congrès des Epl et salon

Cannes

12-13-14 décembre 2023

LE RENDEZ-VOUS NATIONAL DE L'ÉCONOMIE MIXTE LOCALE



Hub

des Territoires

L'espace d'échanges et de développement
Banque des Territoires

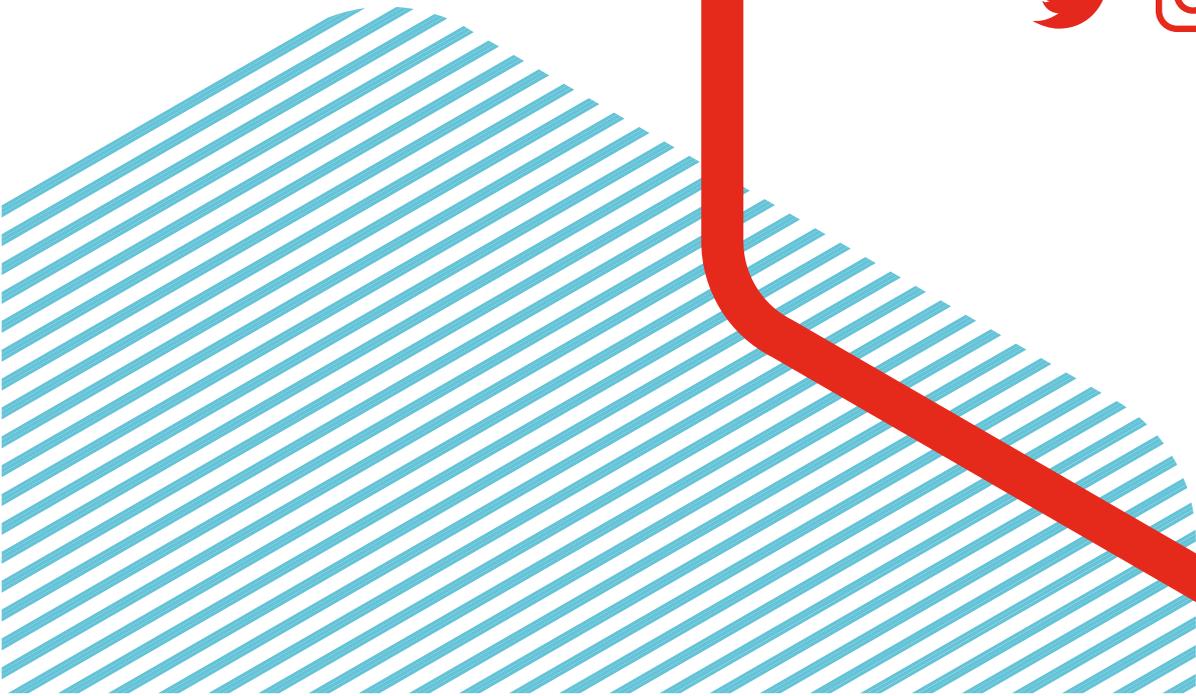
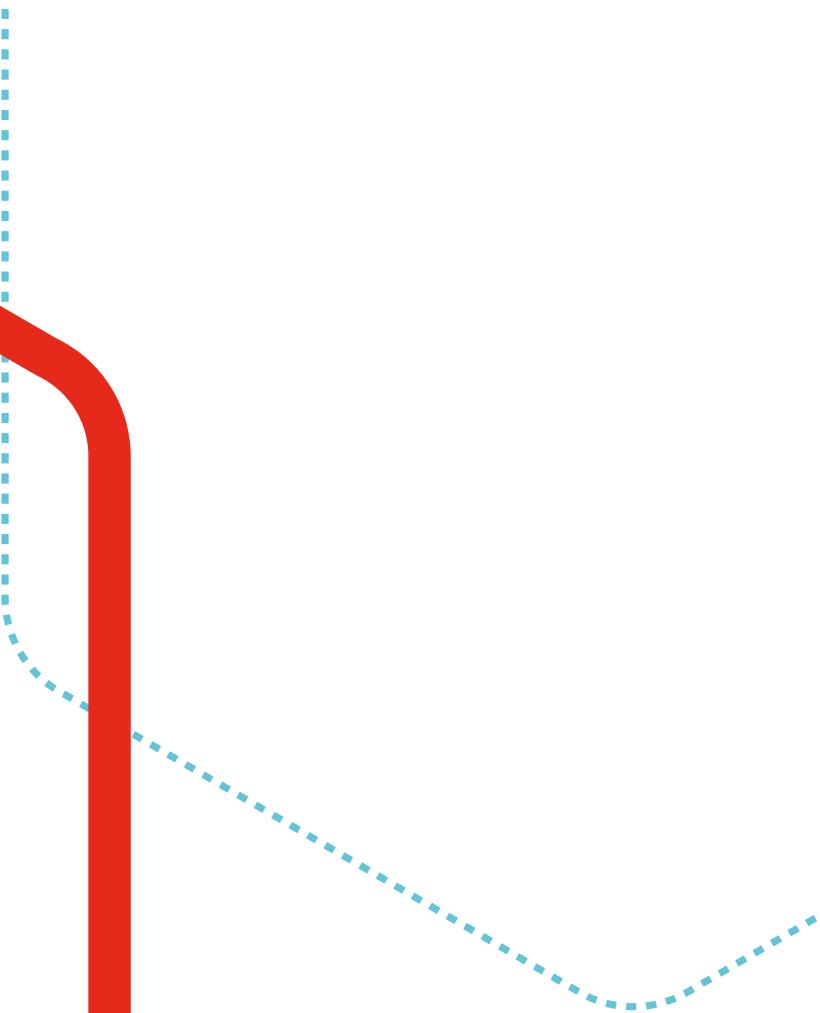


Acceler'action

Mardi 19 mars 2024

De 14h00 à 16h00

**12ème atelier du réseau national
des foncières de redynamisation**



banquedesterritoires.fr



| @BanqueDesTerr

